RETEX sur lâ€™Ã©valuation de lâ€™impact cumulÃ© des retenues sur des bassins versan

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
March 2018

L'Agence franÃ§aise pour la biodiversitÃ© (AFB) lance un appel Ã projets pour obtenir des retours d'expÃ©rience sur la mise en œuvre d'une mÃ©thode d'Ã©valuation des impacts cumulÃ©s des retenues sur des bassins versants.

Sur les derniÃ¨res dÃ©cennies, les petites retenues d'eau se sont multipliÃ©es en France. IsolÃ©ment, l'incidence des retenues sur les milieux aquatiques peut Ãªtre limitÃ©e, mais qu'en est-il de leurs impacts cumulÃ©s, Ã l'Ã©chelle des bassins versants ? Pour apporter des Ã©lÃ©ments de rÃ©ponse, l'AFB a fait rÃ©aliser une synthÃ¨se des connaissances scientifiques disponibles. Les conclusions de cette synthÃ¨se, associÃ©es Ã des ateliers de travail avec l'ensemble des acteurs concernÃ©s, ont permis de produire un rapport mÃ©thodologique qui propose une dÃ©marche et des outils pour Ã©valuer l'impact cumulÃ© des retenues sur un bassin versant. L'appel Ã projets vise Ã obtenir des retours d'expÃ©riences et des pistes d'amÃ©lioration sur l'application de la dÃ©marche et des outils d'Ã©valuation de l'impact cumulÃ© des retenues d'eau proposÃ©s par l'AFB, sur diffÃ©rents territoires prÃ©sentant des contextes diversifiÃ©s. Ces retours d'expÃ©riences permettron l'AFB de produire une version consolidÃ©e du document mÃ©thodologique. La mise en œuvre de la dÃ©marche sur les bassins versants tests permettra Ã©galement aux gestionnaires, porteurs de projets, d'Ã©valuer l'impact cumulÃ© des retenues et d'obtenir des rÃ©sultats utiles pour la gestion locale sur leur bassin.

L'appel s'adresse Ã des gestionnaires de bassins versants (structures porteuses de SAGE ou de contrat de riviÃ¨re, syndicats de bassin versant, EPTB...). Les porteurs de projets peuvent rÃ©pondre en groupement avec des partenaires publics ou privÃ©s. Les projets doivent rÃ©pondre aux 8 critÃ¨res d'Ã©ligibilitÃ© suivants, soit : tester les 3 Ã©tapes de la dÃ©marche proposÃ©e dans le rapport ; porter sur des bassins versants suffisamment grands pour appliquer la mÃ©thode ; Ã©valuer obligatoirement les impacts sur l'hydrologie et la biologie ; prendre en compte le changement climatique ; mettre en place un comitÃ© de suivi du projet associant tous les acteurs concernÃ©s ; fournir un retour d'expÃ©rience et des propositions d'amÃ©lioration de la mÃ©thode Ã l'AFB ;Â se rÃ©aliser sur une durÃ©e infÃ©rieure Ã 3 ans ; reprÃ©senter un m infÃ©rieur Ã 150 000 euros TTC. Le financement des projets devra Ãªtre assurÃ© en cofinancement par le porteur du projet ou les partenaires du consortium, et l'AFB.

Une premiÃ¨re version des dossiers de candidature est Ã dÃ©poser avant le 15 avril 2018.

Dossier